

# TARIFS COMMUNAUX 2025

## Ancienne criée

OBJET	DÉSIGNATION	TARIFS 2025 du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12/2024	TARIFS 2025 du 01/04 au 30/10/2024
<p><b>Location uniquement à la journée</b> Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs. Pas de chauffage dans ce bâtiment.</p> <p><b>Fermeture des salles</b> du 01.06 au 30.09: 02h00 du 01.10 au 31.05: 01h00</p> <p><b>Installation la veille</b> si la salle est disponible la veille de son utilisation par l'utilisateur payant, celui-ci peut en bénéficier gracieusement pour son installation</p>	<p><b>ANCIENNE CRIÉE</b></p> <p><b>Particulier, société ou entreprise domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Particulier, association, société ou entreprise non domiciliée sur la commune</b> La journée La journée supplémentaire Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p><b>Association domiciliée sur la commune (manifestation lucrative ou non)</b> 1 utilisation par an avec un maximum de 10 jours d'ouverture au public par manifestation Au-delà de cette utilisation, la 2<sup>e</sup> est payante avec un maximum de 10 jours d'ouverture au public par manifestation</p> <p><b>Chauffage (quelle que soit la catégorie)</b> La journée</p> <p><b>Forfait ménage</b> Si le lieu n'est pas rendu dans un état satisfaisant, facturation d'un forfait ménage pour toutes les catégories d'utilisateurs</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p>	<p>1416,00 € 1 062,00 € 533,00 €</p> <hr/> <p>1859,00 € 1486,00 € 743,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 309,00 €</p> <hr/> <p>-</p> <hr/> <p>300,00 €</p> <hr/> <p>1050,00 €</p>	<p>1351,00 € 1 014,00 € 508,00 €</p> <hr/> <p>1774,00 € 1411,00 € 709,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 309,00 €</p> <hr/> <p>-</p> <hr/> <p>300,00 €</p> <hr/> <p>1050,00 €</p>